

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 88 (1961)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Après la fête de Randogne ou le chapeau de ces dames !  
**Autor:** O.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232155>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Après la fête de Randogne ou le chapeau de ces dames !

Parmi nos souvenirs, encore si vivants, de la belle Fête des patoisants valaisans de Randogne, il y a ceux des « Chapeaux de ces dames » portés avec autant de fierté que de dignité. Ah ! comme ils auréolent les visages et quelles variations dans la mode de leurs coiffes.

Les mamans du Haut-Valais aiment les parures, les rubans multicolores. Celles du val d'Anniviers sont plus modestes, elles choisissent la légèreté, le bon goût et, les jours de fête, les jeunes filles sont gracieuses sous leurs coiffes noires et blanches.

A St-Martin, elles sont plus coquettes et les couleurs s'allient à l'élégance des formes. Les Evolénardes sont amies de la simplicité et dissimulent leurs chignons sous une cape de tulle. Mais elles

possèdent, pour leur jour de noces, une coiffe particulière, du plus bel effet.

A Isérables, les épouses n'aiment point la timidité des « Nendettes ». Elles préfèrent les atours du val de Bagnes et confectionnent leurs chapeaux avec le plus grand soin, soucieuses d'élégance et de commodité.

Relevons le fait que parfois le chapeau, mais surtout le fichu, révèlent l'état civil de la villageoise.

Dernièrement, une dame du dehors avait acquis un fichu valaisan. Elle s'entendit dire :

« Mais, Madame, vous avez votre mari et vous avez acheté un fichu de veuve ! » Il fallut s'expliquer.

Coiffes valaisannes, simples, élégantes, que portent si bien les mamans et les jeunes filles. Image de ce vieux pays qui prépare son avenir en perpétuant le passé. Vivent les coiffes et les châles valaisans.

O. P.

## SI VOUS ALLEZ ...

*... à Bière, vous irez sans doute voir la place d'armes, l'ancienne église du XVe siècle, peut-être aussi la nouvelle route du Marchairuz. Rares seront les personnes qui vous conteront l'histoire de ce régent de 1785, que la commune de Bière avait renvoyé et qui s'obstinait à ne pas vouloir quitter les lieux, estimant que seules LL.EE. avaient qualité pour le destituer. Il faut croire que la Commune avait de bonnes raisons de se passer de cet éducateur un peu particulier, si l'on en croit le mémoire adressé à l'autorité supérieure. Elle lui reprochait de se mêler des affaires des autres plus que de son école. Il ne travaillait plus qu'entre les pots et les verres, mettant souvent les élèves dans l'obligation d'aller le chercher à la pinte. Oubliant de faire sa leçon, il fit danser les jeunes gens du village en jouant de son violon. Après sa destitution, il sortit son cochon de son boîton pour le mettre sous l'escalier de la Maison de Ville. Comme il refusait de quitter son logement, la Commune changea la serrure de la porte, mais il l'enleva dans le courant de la nuit suivante.*

*C'était le bon vieux temps !...*

Ad. Decollogny.